



AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

PRENEZ AVIS que lors de sa séance ordinaire du 13 juillet 2026, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a édicté les ordonnances suivantes :

OCA26 22022– Résolution CA26 220138 (dossier 1261228005)

Ordonnance relative à l'exécution des travaux de construction d'un massif et la reconstruction de la chaussée démolie sur les rues Saint-Patrick, Bridge et Wellington

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20.1)

OCA26 22023 à OCA26 22026 – Résolution CA26 220139 (dossier 1269838004)

Ordonnances relatives à la programmation des événements publics de l'arrondissement du Sud-Ouest – 13 juillet 2026 :

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20)

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8)

Règlement d'urbanisme du Sud-Ouest (01-280, article 531 paragr. 1^o et 3^o)

Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3 paragr.8^o)

OCA26 22027– Résolution CA26 220140 (dossier 1268108003)

Ordonnance relative à la réalisation d'une murale au 5597-5599, rue Laurendeau

Règlement régissant l'art mural (RCA11 22011, article 22)

OCA26 22028 à OCA26 22031 – Résolution CA26 220141 (dossier 1269838005)

Ordonnances relatives à la programmation de l'événement Célébration soccer – Sud-Ouest 2026

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20)

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8)

Règlement d'urbanisme du Sud-Ouest (01-280, article 531 paragr. 1^o et 3^o)

Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3 paragr.8^o)

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. L'ordonnance OCA26 22027 peut également être consultée sur le site Internet de la Ville à l'adresse <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>

Fait à Montréal, le 16 juillet 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,
Daphné Claude